

FRAIS d'ARBITRAGE

CHAMPIONNATS et COUPES

**Indemnités kilométriques : 0,32 € par km Aller et Retour
(1 seule voiture en cas de binôme)**

MATCHES	JUGE ARBITRE	ARBITRE JEUNE (1999 à 2002)
2 x 30 minutes	27 €	
2 x 25 minutes	16 €	16 €
2 x 20 minutes	14 €	14 €
3 x 12 minutes	8 €	8 €
Plateaux – 11 Mixtes	0,15€/minute	0,15€/minute

Les Plateaux – 9 ans sont arbitrés par des PRE-JA nés en 2003, 2004 ou 2005 qui ne perçoivent aucune indemnité.

RAPPEL :

Les frais sont destinés à amortir l'achat et l'entretien de l'équipement de l'arbitre.

Cet équipement est obligatoire (chemise avec écusson – short – chaussettes).

En cas d'absence d'équipement constatée, les **FRAIS D'ARBITRAGE NE SERONT PAS VERSES**.

Seuls les arbitres à jour de leur cotisation pour l'année sportive en cours sont indemnisés.

En ce qui concerne les **juges arbitres jeunes**, ils ne peuvent arbitrer que des catégories **inférieures** à leur âge, sauf dérogation accordée par le Président de la CDA ou le responsable de la CDJA.

Lorsque le club visiteur se déplace avec un arbitre et que celui-ci officie (club recevant n'ayant pas d'arbitre ou de J.A.), aucun déplacement n'est versé.